

AMBASSADE, AMBASSADEUR

Sont désignés dans l'A.T. par trois termes hébreu :

1. *tsir* ([Pr 13:17](#), [Esa 18:2 57:9](#) etc.), titre officiel de la fonction ;
2. *mélitz* ([2Ch 32:31](#)), « intermédiaire » (le même mot signifie « interprète » dans [Ge 42:23](#), [Esa 43:27](#), et « intercesseur » dans [Job 33:23](#)) ;
3. surtout, *maleak* ([No 22:5](#), [De 2:26](#), [Pr 13:17](#)), qui a le sens très général de « messenger ».

Nos traductions rendent rarement ces divers termes par « ambassadeur » ([Eze 17:15](#), [Jer 27:3](#), [Pr 25:13](#)),, etc. mais disent « député » ([2Ro 16:7](#)), « envoyé » ([Esa 30:4](#)) et le plus souvent « messenger » ([No 20:14](#), [1Ro 20:2,5-9](#), [1Ma 12:23 15:17](#) etc.). Dans la plupart des cas il s'agit bien d'agents diplomatiques, chargés de représenter un peuple, un souverain, un haut dignitaire, auprès d'une autre autorité : l'importance de leurs fonctions varie, depuis l'ambassade de la redoutable Ninive ([Na 2:13](#)), jusqu'aux émissaires entre tribus Israélites ([Jug 20:12](#)) ou même entre chefs de familles ([Ge 32:3,6](#)). Leur message est naturellement aussi très variable : requête respectueuse ([No 21:21](#)), menace ou déclaration de guerre ([2Ro 14:8 19:9](#)), acte de soumission ([2Ro 16:7](#)), règlement d'un conflit à l'amiable ([Jug 11:12-14](#) et suivants), traité de paix ([Esa 33:7](#), [1Ma 9:70](#)), conclusion d'une alliance ([2Sa 3:12](#), [1Ma 11:9](#)), entente économique ([2Sa 5:11](#)), visite de courtoisie ([2Ro 20:13 =Esa 39:2](#)), etc. ; et toute insulte faite à la personne de tels représentants constitue un *casus belli* ([2Sa 10:4](#) et suivants).

Ces termes sont plusieurs fois employés au fig. pour désigner les prophètes, « messagers » de l'Éternel ([2Ch 36:15](#) et suivant, [Esa 42:19 44:26](#), [Jer 49:14 =Ab 1](#), [Ag 1:13](#)) ; et le nom même de Malachie (voir ce mot) signifie « mon messenger », ou « mon ambassadeur ». (cf. [Mal 3:1](#))

Jésus place deux fois dans ses paraboles une « ambassade », et Luc ([Lu 14:32 19:14](#)) la désigne du terme grec (*presbeia*) qui était d'un usage quotidien dans les relations des rois avec les cités grecques et de ces cités entre elles : nouvel exemple de l'à-propos des illustrations du Maître, et de l'exactitude du langage évangélique. De même saint Paul emploie le titre officiel (*presbeuein*) désignant en Orient les hautes fonctions du légat (=ambassadeur) de l'empereur ; il y montre l'image de l'apôtre (=envoyé), ambassadeur de Dieu, chargé des intérêts du Christ dans sa sublime mission de réconciliation ([2Co 5:20](#)) ; d'où, plus tard, le contraste entre sa vocation apostolique et sa situation personnelle : « ambassadeur dans les chaînes » ([Eph 6:20](#)).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



13 PARTAGES